



problèmes récurrents avec agence immobilière

Par **catherineN**, le **03/02/2012 à 10:27**

Bonjour

Nous avons confié la location de notre villa à une agence immobilière depuis 5 ans déjà. Jusqu'il y a 2ans, nous n'avions rien de particulier à lui reprocher.

Mais quand le 1er locataire est parti, nous avons eu la malheureuse idée de mettre notre nez dans la gestion de ce bien.

En premier, nous nous sommes aperçu que le loyer n'avait pas été réactualisé comme cela était indiqué dans le bail.

Ils ont par ailleurs relouer le bien sans augmentation, alors que nous n'avions pas donné notre accord et que nous leur avons soulevé la question.

2èmnt : Après le départ des 1er locataire, le bien a mis 9 mois à être reloué, et nous n'arrivons pas à savoir pourquoi, nous n'avions pas de réponse à nos demandes et coups de téléphone. Un jour quelqu'un nous a appris qu'il y avait eu un dommage ouvrage sur la villa relatif à l'évacuation des WC. Cette situation existait probablement depuis le 1er jour de location et nous n'en avons jamais été informé. Cela a été réparé, mais ce fut avec hargne rouspétance et colère.

Aujourd'hui le bien est reloué au même loyer qu'il y a 5ans, bien que nous envoyons des mails ou des courriers, nous ne recevons aucunes réponse à nos questions. Ils nous prélèvent encore des choses que le 1er locataire aurait du payer ????? Ils ne payent pas en temps et heures le syndic, d'ou relance avec majoration....

Nous voudrions nous séparer de ces gens, nous sommes loin du lieu de location, et avons une sorte de contrat qui nous lie avec eux pour 9 ans.

Que pouvons nous faire?

Merci pour vos réponses, idées, propositions.

Par **Laure11**, le **03/02/2012 à 12:00**

Bonjour,

Il faudrait pouvoir lire votre contrat...